

# Liste des territoires

## Auvergne- Alpes

- Ardèche Drôme
- Bourg-en-Bresse
- Grand Anney
- Issoire - Thiers
- La Tour du Pin - Grésivaudan
- Loire Sud
- Montluçon
- Oyonnax Pays de Gex
- Puy-en-Velay - Jeune Loire
- Riom - Vichy
- Roanne - Tarare
- Vallée de la Maurienne
- Vallée de l'Arve
- Vienne Condrieu

## Bourgogne-Franche-Comté

- Auxerrois Cœur Yonne
- Grand Chalon
- Haut-Jura
- Le Creusot - Gueugnon, Bourbon-Lancy & Charolais
- Montbard Metal Valley
- Nevers et Sud Nivernais
- Nord Franche-Comté
- Vosges saônoises

## Bretagne

- Dinan - Saint-Malo
- Fougères-Vitré
- Lannion-Trégor
- Pays de Brest
- Pays de Lorient
- Pays de Morlaix
- Pays de Quimper
- Pays de Redon
- Pontivy-Ploërmel-Loudéac

## Centre-Val de Loire

- Bourges - Vierzon
- Issoudun
- Montargis
- Pithiviers
- Vallée du Cher
- Vallée du Loir

## Corse

- Ajaccio
- Bastia

## Grand Est

- Alsace bossue - Saverne - Nord Alsace
- Alsace centrale
- Bassin de Joinville - Langres
- Chaumont
- Bazancourt-Pomacle
- Epernay - Bassin sézannais
- Portes de Romilly
- Moselle Est
- Nord Est Ardenne
- Nord Lorraine
- Sud Alsace
- Troyes - Bar-sur-Aube
- Val et Terres de Lorraine
- Vitry-le-François - Saint-Dizier
- Bar-le-Duc
- Vosges

## Guadeloupe

- Baie-Mahault

## Guyane

- Cayenne
- Kourou

## Hauts-de-France

- Amiens et Albert-Méaulte
- Beauvaisis
- Béthune-Bruay
- Boulonnais - Calaisis
- Cambrasis - Douaisis - Valenciennois
- Château-Thierry
- Compiègne
- Dunkerque
- Flandre - Saint-Omer
- Saint-Quentinois - Tergnier
- Thiérache
- Villers-Saint-Paul

## Île-de-France

- Argenteuil - Gennevilliers
- Cergy - Saint-Ouen-l'Aumône
- Évry-Corbeil - Villaroche
- Grand Orly
- Grand Roissy
- Mantes-la-Jolie
- Meaux
- Montreuil - Nemours
- Versailles - Saclay

## La Réunion

- Le Port
- Saint-André

## Normandie

- Axe Seine
- Caen Industrie
- Collines de Normandie
- Côte d'Albâtre
- Lisieux Industrie
- Nord Cotentin
- Pays de l'Aigle
- Sud Manche

## Nouvelle-Aquitaine

- Angoulême Cognac
- Aubusson La Souterraine
- Bassin de Brive - Périgord
- Capbreton Dax Grand Châtelleraut
- Interdépartemental Dordogne
- Haute-Vienne
- Libournais
- Limoges Métropole
- Rochefort
- Val de Garonne

## Occitanie

- Aurillac - Figeac - Rodez
- Bassin d'Alès
- Béziers-Sète
- Castelnaudary Castres
- Gard Rhodanien
- Interdépartemental Gers
- Tarn-et-Garonne
- Narbonne
- PETR Comminges et Nestes
- PETR d'Ariège

## Pays de la Loire

- Ancenis Châteaubriant
- La Roche-sur-Yon
- Laval-Loiron
- Le Mans
- Mayenne
- Sablé-La Flèche
- Saint-Nazaire - Cordemais
- Segré-en-Anjou

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Aix-Rousset-Gardanne; Istres-Fos-Marignane-Etang de Berre
- Avignon Cavaillon Sorgues
- Carros
- Gap Tallard
- Pays de Grasse - Sophia - Cannes
- Toulon - Ollioules - La Seyne sur mer
- Vallée de la Durance

## Territoires inter-régionaux

- Vallée de l'Huisne (Pays de la Loire - Normandie - Centre-Val de Loire)
- Vallée de la Bresle (Normandie - Hauts-de-France)
- Bressuire - Cholet (Nouvelle Aquitaine - Pays de la Loire)
- Pau - Tarbes (Occitanie - Nouvelle-Aquitaine)
- Aurillac - Figeac - Rodez (Auvergne-Rhône-Alpes - Occitanie)

# Un accompagnement des Territoires d'industries autour de 4 thématiques prioritaires

L'industrie est d'ores et déjà au cœur des enjeux du Gouvernement ; des moyens conséquents sont mis en place chaque année pour améliorer la compétitivité des entreprises industrielles.

Pour les Territoires d'industrie, cet effort sera complété par un engagement spécifique de l'État et des opérateurs (La Banque des Territoires, Bpifrance, Business France...), qui mobiliseront un large éventail de politiques publiques pour appuyer et accompagner les projets de ces territoires. Plus de 1,3 milliards d'euros seront orientés prioritairement vers les Territoires d'industrie.

D'importants moyens humains, techniques et financiers seront ainsi consacrés aux Territoires d'industrie.

Ce soutien fera l'objet d'une contractualisation pour chaque Territoire d'industrie, sous le pilotage des maires, présidents d'intercommunalités et industriels locaux. Les Régions assureront, au niveau régional, le pilotage contractuel d'ensemble en lien avec l'État en région et les opérateurs. Un point d'étape sera effectué à la prochaine réunion du CNI, en mars 2019.